



URBH - KBHB

## **Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 29.06.2020 à Vilvoorde**

**Présents :** P. Boes, B. Brasseur, B. Danhieux, P. Derkoningen, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset (invité en tant que futur président U.R.B.H.), T. Mogal, P. Moons, T. Pierloot, J. Stryckers.

### **1. Communication du président**

- A la demande du président, les membres présents observent un moment de recueillement à la mémoire de François Schoeters (ancien secrétaire du HC Sasja et membre de la C.S.P.) et du fils de Dirk Jaspers récemment décédés. Le C.E.P. adresse ses plus sincères condoléances aux membres des familles concernées.
- A la demande de P. Moons, J.L. Dessart explique la présence de B. Brasseur en tant que représentant de la L.F.H. étant donné que la démission de J.F. Hannosset du poste d'administrateur de la L.F.H. a été actée lors de l'A.G. qui s'est tenue le 26.06.2020.

### **2. Approbation du PV de la réunion du 10.06.2020**

- Pas de remarque. Le P.V. de la réunion du 10.06.2020 est approuvé.

### **3. Trésorerie**

- J.F. Hannosset et T. Mogal, membres de la commission des finances, ont suppléé le trésorier et ont examiné le bilan 2019 qui laisse apparaître un déficit de plus ou moins 3.000 €. (Grâce à la cotisation de « solidarité » équivalent à 40.635 €).  
La situation nette comptable reportée serait de 52.911 €. L'addition des résultats comptables depuis 7 ans laisse apparaître un léger déficit de +/- 5.000 €/an. Des dividendes ont été redistribués vers les ligues dans les années antérieures.
- De Broodplank coûte 36.000 € + TVA/an à l'U.R.B.H.
- Se référant au P.V. de la réunion du 22.08.19, J.L. Dessart rappelle le point concernant la cotisation de solidarité et le fait que la V.H.V. s'est engagée à prendre en charge l'éventuel déficit des sélections nationales. Il rappelle qu'il a été dit aux clubs francophones que la cotisation de solidarité servirait à combler les déficits des années antérieures et se réfère à la « startnota » et à la convention qui n'a jamais été rédigée. Cette vision n'est pas partagée par les membres de la VHV qui précisent que sur la période du 01.08 au 31.12.2019, la balance des activités des sélections nationales n'est pas déficitaire grâce à l'intervention de la contribution « solidarité » via les affiliés de la VHV et de la LFH..
- Présentation du projet de budget 2020.  
Certains frais ont été diminués tenant compte des activités supprimées suite au covid-19.  
2 montants ne sont pas spécifiés à ce jour :
  - Les indemnités des Red Wolves (qui selon J. Vandenberg devraient s'élever à +/- 7.800 €)
  - La recette du ticketing de la rencontre Belgique – Serbie de novembre prochain.
- Concernant la salle de Hasselt, J. Stryckers communique que si celle-ci n'est pas sold-out, la ville s'engage à acheter les places restantes. Il ajoute que des subventions supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'EHF lors de rencontres internationales.
- JL Dessart rappelle qu'il a été décidé que les activités des Black Arrows (reprises pour un montant de 7.500 €) doivent être autofinancées.  
Le projet de budget 2020 est approuvé.
- P. Moons rappelle qu'à la réunion du 17.10.19, un projet de budget 2021 a été proposé mais qu'il a dû être revu suite à la décision de la VHV d'annuler la cotisation de solidarité à partir du 01.01.2020.  
J.F. Hannosset précise qu'en septembre prochain un premier projet de budget 2021 sera réalisé, pour être présenté une première fois à la réunion du C.E.P. du mois d'octobre, et être avalisé à celle de décembre.

### **4. MARCOM**

- J. Strijckers rappelle que le suivi de l'ensemble des activités MARCOM est centralisé et doit le rester, ce qui n'empêche pas certaines personnes, dont Peter Moons, de pouvoir travailler dans le marketing à la commission.
- Alexandre Lechien est engagé pour 6 mois à dater du 01 septembre avec une indemnité mensuelle de 750 €/mois TVA comprise.  
Un suivi sera mis en œuvre par J. Strijckers et JF Hannosset.
- JL Dessart émet quelques remarques sur l'organisation du gala du meilleur joueur/joueuse. J. Stryckers signale à ce propos que seuls 8 clubs LFH ont répondu à l'invitation des organisateurs pour pouvoir participer au vote alors que 23 clubs VHV l'ont fait.

### **5. U.R.B.H.**

- A partir du 01.08.2020, une personne par ligue disposera d'une carte bancaire de l' U.R.B.H. (P. Boes pour la V.H.V. et J. Vandenberg pour la L.F.H.)
- L'A.G. ordinaire de l'a.s.b.l. U.R.B.H. est fixée au jeudi 03.09.2020 à 19h30 à l'Eurovolleycenter.
- L. Panis et P. Boes assureront le suivi du dossier « Loterie Nationale ».
- Le statut « travailleur temps libre » serait en bonne voie d'être reconduit pour le secteur sportif.
- Concernant la feuille électronique, contact devrait être repris en septembre avec la firme « Metsi »

## **6. BENE-League**

- Le contrat du nouveau manager n'a pas encore été signé
- J.F. Hannosset assistera ce 30.06.20 à une réunion du « raad van toezicht »
- P.Boes, le futur secrétaire-général a.i. de l'URBH, sera la personne de contact, au niveau management, pour la NHV et la structure BNL et pour assumer aussi le suivi des activités de la BNL au niveau des règlements.
- S'agissant du règlement de la BENE-League, le juriste Jeroen De Conick ,membre de la V.H.V., a émis des remarques restées sans réponse.

## **8. Divers**

- P. Moons souhaite rappeler l'importance du suivi de certains dossiers (Lotto, BENE League,...) Il remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la gestion de l'URBH pendant son mandat de président. Il a retenu des choses positives et d'autres qui le sont moins. Ensemble avec P. Garcia, beaucoup d'efforts ont été développés concernant le projet d'organisation de l'Euro 2022 avec les fédérations espagnole et française mais là aussi un problème de budget s'est posé. Une autre déception aura été la non-concrétisation de la collaboration avec la ville d'Anvers ou il existait un gros potentiel. Son meilleur souvenir restera la rencontre Belgique – France du 06.11.16 qui a accueilli 4.200 spectateurs avec une parfaite organisation.
- Au nom de toutes les personnes présentes, J.L. Dessart remercie P. Moons pour son engagement, sa capacité d'écoute, sa recherche de consensus et sa grande intégrité. En tant que président d'honneur de l'U.R.B.H., originaire de la ville, nul doute qu'on le verra encore aux rencontres organisées à Hasselt.
- P. Moons rappelle qu'il a été nommé au poste de S.G. de la V.H.V./U.R.B.H. en 1979 et que c'est à ce moment qu'il a mis en œuvre l'organisation du CM C 1982 en Belgique. C'est à cette occasion, en décembre 1981, que P. Garcia a été engagé par la L.F.H. et P. Moons le remercie pour le travail effectué pendant son dernier mandat U.R.B.H. (2013-2020). Il rappelle que P. Garcia a toujours déclaré qu'il aiderait le nouveau S.G. U.R.B.H. en cas de besoin et qu'il a toujours été à disposition pour les clubs néerlandophones qui faisaient appel à ses services.

Prochaine réunion : jeudi 03.09.2020 à 19h30 à l'Eurovolleycenter pour l'A.G. de l'U.R.B.H..